

Déposé, 31 décembre 2001.

(Sans frais)
(13773)

N. 20020112 — 524

IFAL

Société Anonyme

Avenue de Winterberg, 39 à 1330 Rixensart

Nivelles 79.028

BE 412.005.718

Conversion en Euros
(extrait P.V A.G.E du 19/11/01)

L'assemblée générale acte la conversion en euros du capital souscrit, actuellement fixé à 100.396,88 € et le fixe à 100.400 €.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des voix.

Pour extrait conforme :

(Signé) Philippe Patout,
administrateur délégué Acacia Group, S.A.

Déposé, 31 décembre 2001.

(Sans frais)
(13772)

N. 20020112 — 525

« Valorisation Transformation
Construction » en abrégé V.T.C.

Société privée à responsabilité limitée

Avenue Belle-Vue 25
1410 Waterloo

Nivelles : 53 207

TVA : BE 427 294 601

Conversion du capital en euros.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 décembre 2001 :

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale extraordinaire, à dater de ce jour décide de convertir en euros le capital social de la société : celui-ci s'élevant initialement à 750.000,- bef, est converti et porté à 18.600 euros par prélèvement de 322,- bef sur les réserves.

Pour extrait conforme :

(Signé) Françoise Lemaire,
gérante.

Déposé, 31 décembre 2001.

(Sans frais)
(13774)

N. 20020112 — 526

IGES

Société anonyme

Rue de Priesmont 194
1495 Villers-la-Ville

Nivelles 47013

BE-422.662.850

Extrait du Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2001. Augmentation du capital

En référence aux articles n° 47 à 54 de la Loi du 30 octobre 1998, ainsi que pour se conformer à l'article 5 de l'Arrêté Royal du 20 juillet 2000 fixant le capital minimum des sociétés anonymes exprimé en Euro, l'assemblée générale décide d'augmenter le capital de 2.500.000 Bef à 2.581.754 Bef par prélèvement sur le bénéfice de l'exercice de sorte que, exprimé en Euro, il soit équivalent à 64.000 Euro.

(Signé) Gilbert Schmidt,
administrateur délégué.

Déposé, 31 décembre 2001.

(Sans frais)
(13775)